24 7.bre 1790

MÉMOIRE
A CONSULTER
ET CONSULTATION

POUR M. BLANC-GILLI, Négociant de Marſeille, ci-devant Officier-Municipal de la même Ville, à préſent Adminiſtrateur du Département des Bouches du Rhône,

CONTRE

Le Sieur SAINCHON, ci-devant BOURNISSAC, Prévôt général des Maréchauſſées de Provence; LAGET, Procureur du Roi, ſubrogé en ladite Prévôté; les Auteurs, Fauteurs, Inſtigateurs, Complices de la Conſpiration contre Marſeille; les Miniſtres du pouvoir exécutif; les Agens du Deſpotiſme; les Faux Témoins; les Calomniateurs & Dénonciateurs des Citoyens Patriotes, &c.

Quis, talia fando, temperet, à lacrymis?

VIRGIL.

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de P. ANT. FAVET, Imprimeur du Roi & de la Ville, rue du Pavillon.

M. DCC. XC.

DERNIER ÉCRIT

De M. Blanc Gilli, ſur les troubles qui ont agité Marſeille, depuis les premiers jours du mois de Mai juſqu'au moment préſent, avec les moyens infaillibles pour nous débarraſſer des Malfaiteurs.

Rien ne porte plus l'épouvante dans l'ame des méchans que lorſqu'on leur met ſous les yeux la vérité toute nue, & qu'on dévoile leurs crimes au grand jour. Rien n'eſt plus propre par conſequent à déranger leurs funeſtes projets, à prévenir les malheurs qui ne ceſſent de menacer la patrie, depuis le premier inſtant qui vit commencer le grand ouvrage de notre régénération Une guerre de plume qui fait tomber la guerre des poignards, doit être chère à tous les bons citoyens. Les ames bien nées élèvent tous les jours les mains au Ciel pour la conſervation de ceux que leur zèle & les circonſtances ont jetté dans cette dangereuſe carrière, de quel nom faudra-t-il appeller l'homme pervers qui calomnie ces ſentinelles vigilantes, & qui les menace du coup mortel ?

Les écrivains patriotes ont éventé des millions d'attentats. C'eſt par eux que la révolution s'eſt opérée.

Sans eux, les horreurs de l'anarchie, de la guerre civile, auraient, à ces heures, anéanti la nation; il n'y aurait plus de Français.

Il faut, j'en conviens, être animé d'un patriotiſme bien extraordinaire, ou avoir eſſuyé de cruelles perſécutions de la part des conſpirateurs pour ſe montrer dans des combats ſi périlleux: celui qui a ſenti de l'un & de l'autre, doit, comme citoyen, ne pas ceſſer de veiller à la deſtinée de ſa patrie; il le doit doublement, s'il eſt homme public; & comme individu, tous ſes effors doivent ſe déployer pour empêcher que les méchans ne le tourmentent une ſeconde fois. Ces derniers mots me juſtifieront devant les égoïſtes qui traitent de folie le zèle pour le bien public.

Les plus grands hommes, les héros de l'immortelle révolution, ceux-là même qui font la gloire de l'Aſſemblée nationale, ſe ſont mis à la tête des écrivains du patriotiſme; il ne ſe paſſe pas un ſeul jour qu'ils ne faſſent échouer quelque complot déſaſtreux; quel encouragement pour le Citoyen obſcur, mais zélé, qui découvre la marche des traîtres dans les ténèbres! Auſſi avons nous vu, d'un bout de la France à l'autre, ſe former une ſainte ligue entre ces atlètes ſi redoutables aux méchans. Ils ont allumé tous enſemble le flambeau de la vérité. Son éclat foudroyant a mis l'ennemi public en fuite, comme un tiſon ardent met en fuite les tigres & tous les monſtres des forêts. Partout il a été reconnu, hors les contrées malheureuſes où ce flambeau a été écarté par des évènemens au-deſſus du pouvoir humain.

La ville de Nîmes, par exemple, n'eût jamais été inondée de ſang, ſi quelque écrivain patriote eût éclairé de bonne heure les ſourdes menées des aſſaſſins; ſi l'on eût ſonné l'alarme ſur la marque diſtinctive qu'ils arborèrent à leurs chapeaux quelques mois avant la cataſtrophe. Ce terrible exemple achevera de faire connaître à toutes les villes, s'il n'eſt pas urgent d'avoir des écrivains patriotes à la vedette.

C'eſt parce qu'ils ſont l'épouvantail des conſpirations, que les conſpirateurs les abhorrent & vou-

draient les voir coupés en morceaux. Voyez combien de millions d'écrits injurieux la rage & le désespoir déjectent contr'eux pour deux ou trois bonnes vérités qu'ils développent; ce n'est pas généreux de la part de ces Messieurs, s'ils sont honnêtes joueurs, ils doivent faire partie égale, mais....... Ne parlons pas trop de joueurs.

Ce petit préambule m'a paru nécessaire pour étouffer quelques mensonges sur ma route, & me conduire plus sûrement à mon sujet. Je le commencerai par une récapitulation des évènemens que j'ai racontés dans deux écrits. Cela me paraît indispensable, afin que ceux qui n'ont pas lu ces écrits, puissent se former une idée de l'ensemble des faits en lisant celui ci.

On se rappelle qu'après que la Nation eut essuyé cette immensité de tracasseries martiales, Parlementaires, Prévôtales ou inquisitionnelles, on vit paraître un beau matin une tracasserie de nouvelle fabrique, à laquelle peu de personnes voulurent reconnaitre le venin pestilentiel d'une Contre révolution : cette tracasserie était un systême de calomnie assez bien conditionné contre les Municipalités du nouveau règime, parmi lesquelles on voyait celle de Marseille *in cathedra*. Fallait il bien essayer de détruire les Municipalités, parce qu'elles sont la premiere portion du peuple, le choix du peuple, les tribuns du peuple, & qu'on ne voudrait pas que le peuple se gouvernât lui-même, sous les seuls auspices de la Constitution.

On se rappelle par conséquent que notre Municipalité fut, depuis cette époque, effrontement diffamée, à tel point que les honnêtes gens ne pouvaient y tenir; que notre Assemblée Patriotique, indignée de ces clameurs scandaleuses contre l'autorité légitime, allarmée de la voir déjà au moment d'être méconnue, usa de son droit de parler, fit retentir ses plaintes pour mettre fin à tant de désordres.

On se rappelle qu'en punition de son civisme & de son zele à défendre l'ouvrage de la révolution, cette Assemblée fut attaquée par une foule d'assassins, le *17* Août dernier, à l'entrée de la nuit; & que, graces à la Municipalité, qui vola tout à tems à son secours,

nous eûmes le bonheur de voir ſauver huit à neuf cens perſonnes qui allaient être maſſacrées.

On ſe rappelle que M. Lieutaud, Commandant, oſa écrire aux Curés des campagnes de faire la lecture de ſes proclamations au Prône, afin que les payſans, qui n'entendaient rien à tout cela, ſe méfiaſſent des complots des prétendus patriotes, & lui prêtaſſent ſecours dans l'occaſion ; choſe que tout le monde ſait, & moi encore mieux, m'ayant été apporté une de ces lettres que j'ai remiſe à qui il fallait.

On ſe rappelle qu'à ces mêmes époques, certaines perſonnes, & même les aſſaſſins du 17 Août, diſaient tout haut, qu'un Commandant des Gardes Nationales était le maître dans la Ville ; qu'il n'avait pas à s'abaiſſer juſqu'à recevoir des ordres d'une Municipalité.

On ſe rappelle que ce fut lors de cette rixe alarmante, que je crus urgent de publier un écrit pour tâcher de faire ceſſer ce premier éclat d'anarchie ; que cet écrit était la vie de Phocion, Général Athénien, avec une adreſſe aux vrais Citoyens ; que, ſelon ma coutume invariable, j'y blâmais l'attentat du crime, ſans nommer les coupables : en ſe rappellant tout cela, on voudra bien mettre encore en mémoire les articles ſuivans.

1°. . . . . . . Se rappeller que le ſieur Sarrazin Panégyriſte du ſieur Lieutaud, publia contre moi un libelle diffamatoire, dans lequel il me traitait d'intriguant, de cabaleur, d'homme qui jettait le flambeau de la diſcorde au milieu de la Cité, d'accuſateur, de calomniateur, de dénonciateur, & qu alors moi je répondis, dans une adreſſe à la Municipalité, que le ſieur Sarrazin *ſe contrediſait lui-même dans ſa phraſe ſuivante, puiſqu'il ſe plaignait de ce que je ne nommais pas le ſieur Lieutaud, & je ne portais pas des preuves contre lui.*

2°. . . . . . Se rappeller que le ſieur Sarrazin me reprocha fort amérement d'avoir dit que le ſieur André & l'Auteur du Mercure de France, étaient les premiers inventeurs des calomnies contre les Municipalités ; & que moi je témoignai ma très-grande ſurpriſe de ce reproche, en obſervant *que*

le sieur Sarrazin étoit bien changé; qu'il n'y avait pas plus de six mois qu'en sa qualité de Journaliste il avait accablé du fardeau de la vérité & de l'exécration publique ces deux honnêtes gens dans le Numero 2 & le Numero 6 de son Journal.

3°....... Se rappeller que sans l'avoir demandé, le sieur Sarrazin, ayant voulu me prouver en aucune manière que le sieur Lieutaud n'était pas un traître payé par des supérieurs, exposa dans son imprimé le bilan de son patron, par lequel il constait que ce M. Lieutaud jouissait de dix mille livres de rentes; savoir, sept mille livres à lui, & trois mille appartenant à sa femme; & que moi je répondis *que le sieur Lieutaud n'ayant pas démenti cette assertion, je la regardais comme son propre aveu, mais que malheureusement j'avais des preuves du contraire, puisque dans sa déclaration du quart de revenu, il avait menti à la Patrie, en ne déclarant que* 750 liv. *au lieu de* 2500 liv.

4°. . . . . . . Se rappeller de la plainte que je portais dans mon adresse, de ce que, depuis la fameuse proclamation du sieur Lieutaud, par laquelle ce Commandant se réservait lui seul le droit de donner l'ordre d'entrer dans les maisons, où l'on faisait du bruit, & où l'on donnait à jouer; il n'y avait plus moyen d'arrêter le torrent de la corruption, & que je demandai de sévir contre ces désordres, parce que ces maisons étaient les repaires de ces bandes de vauriens, qui, tant de fois avaient manqué de perdre notre Ville.

5°. . . . . Se rappeller qu'après que j'eus exposé ces terribles vérités, ces vérités irréplicables, le sieur Sarrazin & un autre savant inconnu, ayant fait imprimer que le sieur Lieutaud était un homme au-dessus *de Scipion l'Affricain, du Maréchal de Saxe & de Turenne*, j'avais jugé que ces deux panégyristes avaient tourné la cervelle; qu'à moins d'être des Turcomans ou des Cosaques, on ne pouvait en conscience parler ainsi, & que le public jugeâ de son côté que des Orateurs si fanatiques, si extravagans, si fort convaincus d'impostures, avaient

fort mauvaiſe grace de ſe faire les pédagogues, les admoniteurs & les précepteurs d'une Ville comme Marſeille.

Ces cinq articles dûment mis en note jusqu'à ce que le ſieur Sarrazin les détruiſe cathégoriquement, afin de me conduire avec plus de facilité AUX PIEDS DE LA STATUE DES LOIS, comme il l'eſpère, je ferai deux mots de réponſe à la lettre d'un M. Blain, publiée pour me punir d'avoir voulu defendre le Corps Municipal, l'autorité légitime méconnue; enſuite je dirai mon *Amen* par le récit des derniers déſordres qui nous ont agités.

Le ſieur Blain, je ne ſais lequel, ſur ſept à huit que nous avons à Marſeille, celui qui m'aſſure, en débutant, être *bon patriote & ſurtout patriote très-pacifique, qui ne connaît perſonne au monde, qui n'eſt pas même incorporé dans la Garde Nationale, & qui n'eſt rien*, le ſieur Blain, dis-je, n'eſt pas, comme ſes confrères, notamment comme l'Auteur des *Reflexions impartiales*, un de ces Ecrivains qui s'ameuſe à faire des amplifications de Collége, dont on peut mettre le commencement à la fin, la fin au commencement, & le milieu un peu partout, ſans déranger l'ordre de l'ouvrage. Le ſieur Blain tout imbibé qu'il eſt de ſon ſublime patriotiſme ſe montre à mon égard ſur le ton le plus cruel. Il me dit d'abord force injures, pour me rendre odieux aux perſonnes ſimples, qui ne ſavent pas diſcerner le bon parti du mauvais. Enſuite, ſelon la louable coûtume de la plupart de ceux qui s'annoncent pour refuter, il promet la réfutation de mon Adreſſe à la Municipalité, & il n'en fait rien. Il ne touche pas un ſeul mot des vérités que j'ai dévoilées, de ces vérités que tout le monde connait, & dont j'ai les preuves en main. Peu content de ne pas s'éléver en bon patriote contre la conſpiration du 17 Août dernier, il nie cette conſpiration de notoriété publique, pourſuivie par des informations qui ont déja produit leur effet ſur pluſieurs coupables. Que doit-on attendre de ce M. Blain, après une pareille impoſture? Il donnera ſes raiſons s'il n'eſt pas compromis dans ce guet-à-pens.

Le ſieur Blain me reproche d'avoir dit que le Sieur Lieutaud ne ſe plaignait pas de cette conſpiration & des aſſaſſins, lorſqu'il faiſait pleuvoir ſes écrits contre les perturbateurs qu'il qualifiait de *prétendus patriotes*. Le Sieur Blain a-t-il pu oublier que cela eſt très-vrai; que le ſieur Lieutaud ne porte pas la moindre plainte à ce ſujet, malgré que dans tous ſes écrits il nous promette ſa protection.

Le Sieur Blain me fait un crime d'avoir dénoncé M. André avec éclat, & il me dit à cette occaſion, que je ſuis un forcéné. Mais ſi l'équitable M. Blain pouvait un peu comprendre que M. André m'avait qualifié d'aſſaſſin, ainſi que mes collègues, au ſujet de la mort tragique du Sieur de Bauſſet, s'il pouvait un peu connaître l'effet d'une pareille diffamation ſur l'eſprit d'un homme de bien, il ſerait alors étonné de ce que je n'en ſuis pas devenu fou.

Le Sieur Blain me preſſe beaucoup de dénoncer M. Lieutaud, *pour avoir tenté de s'arroger le pouvoir civil, & déclaré une guerre injuſte au Corps municipal*. Et pourquoi prendrais-je cette peine? tous ſes écrits, les proclamations qu'il a oſé faire en ſon nom, au mépris du pouvoir légitime, les impoſtures de ſes panégyriſtes, ſes éloges dans la bouche des aſſaſſins, les déſordres publics, & en un mot, ſes lettres répandues dans les campagnes, dont une parvenue en mes mains, a été jointe à la procédure; n'eſt-ce pas là tout autant de dénonciations?

Le Sieur Blain ne peut me pardonner de rappeller quelquefois la malheureuſe journée de la Tourrète, & il n'a pas le bon eſprit de ſentir que je ſuis forcé à cela, parce que les fuſileurs de cette fameuſe journée ſont encore aujourd'hui les mêmes qui fomentent les ſéditions.

Le Sieur Blain ſe déſole de ce que je ſonne l'alarme; il devrait m'en louer; c'eſt d'ailleurs ma faibleſſe depuis dix-huit mois de me méfier des coquins. Etait-ce trop tôt, quand j'ai crié *le qui vive*? Neuf cens Citoyens avaient manqué d'être aſſaſſinés; par-tout on n'entendait que des menaces de maſſacre contre les Officiers municipaux & les défenſeurs de

l'autorité légitime ; n'avais-je pas donné plus qu'il n'en fallait à la patience ?

Le ſieur Blain me conſeille d'élever ma voix au Département contre le Sieur Lieutaud ; & le Sieur Blain ne voit pas qu'en l'état où ſe trouve l'affaire, le Département n'a rien à y voir ; que la procédure ne ſortira des mains de la Municipalité que pour aller au tribunal de la Juſtice.

Le Sieur Blain m'accuſe d'avoir dit que le Sieur Sarrazin était réduit à demander l'aumône, tandis que j'ai écrit ces mots : *qu il vaudrait mieux demander l'aumône & mourir, s'il fallait, avant de trahir la patrie & de coopérer aux déſaſtres publics.* Sur cela le ſieur Blain a la mal-adreſſe de faire imprimer que *M. Sarrazin peut encore meſurer le dos d'un lâche diffamateur* ; ce qui ſignifie à-peu-près qu'il peut me maſſacrer. Ici le Sieur Blain ſe laiſſe aveugler par la colère, & ne voit pas que lui, ainſi que tous ceux qui ont diffamé les défenſeurs de l'autorité civile, viennent de s'endoſſer fort gratuitement un ſoupçon de complicité, en cas que quelque jour je fus aſſaſſiné.

Le ſieur Blain me frappe d'anathème, parce que je défends la cauſe de cette Municipalité, qui eſt l'autorité primitive du peuple. A cela je réponds que je ſerais capable de défendre de ſimples particuliers ; & s'il veut m'en faire rougir, je lui oppoſerai ces belles paroles du Légiſlateur des Athéniens : *l'Etat le mieux policé*, a dit Solon, *ſera toujours celui où le Citoyen regardera l'injure faite à ſon concitoyen comme la ſienne propre, & en pourſuivra la vengeance avec la même chaleur.*

A la ſuite de ſa victoire, le ſieur Blain, ne voulant pas pourſuivre plus loin la refutation de mon Adreſſe, *parce qu'il a fait*, dit-il, *un effort dont il eſt beaucoup fatigué*, m'annonce cette fâcheuſe nouvelle, *qu'il me laiſſe aux priſes avec le ſieur Sarrazin.* Il me conſeille en même tems *de n'attaquer perſonne, pour que perſonne ne m'attaque.* Il n'ignore pas cependant que c'eſt moi qu'on a attaqué le premier par des injures, à défaut de bonnes

raiſons, pour combatre des vérités qui ſont le déſeſpoir des malfaiteurs. En dernier mot, & comme tout bon chrétien doit faire quand il a des chagrins, il prie le Ciel *de le délivrer de mes écrits* ; enſuite parlant au pluriel, il termine ſa lettre par ces mots : *au nom de Dieu laiſſez-nous tranquilles* Plus n'a dit, mon réfutateur, & a ſigné ſa brillante refutation.

A cette fervente prière, je me ſuis rendu, & je promets au ſieur Blain de ne plus écrire, pourvu qu'il n'y ait plus de déſordre, plus de délit contre l'autorité, plus de menace d'aſſaſſinat dans les cafés & dans les rues. De très-bon cœur alors je laiſſerai tranquilles tous les mauvais garnemens. Je promets de plus de ne jamais répondre aux injures qui me seront perſonnelles; à cette conſidération je prendrai la liberté de demander au ſieur Blain quelle peut être la raiſon qu'il a eue, ainſi que ſes collègues, pour ſe déchaîner contre l'Aſſemblée Patriotique & contre moi. Je le ſupplie de m'expliquer pourquoi, eux qui ſe diſent de très-bons patriotes, ne mettent point de fin à leurs calomnies contre une aſſemblée de citoyens, qui conſacrent leur vigilance & tout leur zèle au maintien de la Conſtitution, à des actes de bienfaiſance; pourquoi ils déchirent avec acharnement un homme qui dénonce les tripots de jeux, les maiſons de débauche, tous ces repaires de vauriens qui n'attendent que le ſignal pour mettre la ville au feu & au pillage.

Le gens de bien nous béniſſent d'avoir appellé tous les foudres de la Patrie ſur l'aſyle des malfaiteurs; & Meſſieurs les Ecrivains de notre Commandant, eux qui ſont ſi patriotes, ſi doux, ſi humains, ſi zélés pour le bien public, nous diffament avec une fureur qui n'a pas d'exemple. *Tantæ ne animis cæleſtibus iræ* ! Eſt il poſſible que des Dieux ſoient ſuſceptibles de tant de colère ? Ah ! quand ces bandes de malfaiteurs, de coupe-jarrets, de protecteurs de mauvais lieu auront fui d'une Ville, où ils ne trouveront plus à s'engraiſſer ; quand l'information du guet-à-pens du 17 Août dernier aura été pouſſée

jusqu'au point de faire connaître tous les assassins & leurs complices; quand notre Ville, dis-je, sera purgée de cette foule de bandits qui l'infectent depuis si long-tems, j'espère qu'alors ceux qui m'ont le plus déchiré seront forcés de me rendre justice. Ils sont trop honnêtes, trop délicats pour prendre intérêt aux brigandages qui se commettent dans les mauvais lieux; & quoiqu'ils ne m'ayent attaqué que par des injures, des impostures, ils ne tarderont pas à rendre hommage à la vérité que j'ai dévoilée, & à l'autorité légitime que j'ai défendue.

Ces réflexions s'adressent à tous ceux qui ont voulu étouffer mes défenses de la cause publique; défenses urgentes qui, un moment plus tard, eussent été inutiles, tant les méchans allaient bon train à la ruine de la patrie. Qu'on se souvienne que toutes ces tentatives se sont passées quand le sang ruisselait à Nancy: le Sieur Blanchard doit prendre son morceau de ces réflexions, & m'excuser si je n'ai pas répondu à la lettre imprimée dont il m'a honoré. La raison de mon silence est, que sachant qu'il fait écrire ses lettres comme il parle, c'est-à-dire, en polichinel, en histrion de place publique, sachant qu'il a toujours dans sa poche le dictionnaire de la table, d'où il tire fort à propos les ornemens de ses discours, me rappellant mot à mot sa lettre de démission d'Officier municipal; lettre que le dernier des polissons ne se serait pas permis d'écrire, me rappellant qu'ayant voulu par-là donner aussi son coup de pied, comme l'âne de la fable, & que la Municipalité qui n'était pas tout-à-fait comme le lion mourant, lui fit verbalement la même réponse, *& toi aussi, pecore?* Me rappellant tout cela, je n'ai pas été tenté de lire ses gentillesses; le pédantisme d'un pareil boufon, & encore moins de répondre à un homme qui vient d'abjurer toute pudeur en la présence de cent vingt mille citoyens.

Je passe maintenant au récit des évènemens dont je n'ai pas parlé dans mon adresse à la Municipalité, ayant eu mes raisons pour mettre ces petits coups en réserve. Je citerai aussi ceux qui ont suivi cette

adresse, & cela complétera une des plus belles décades de l'histoire édifiante de nos conspirateurs.

I. . . . . Le 10 du courant, à l'entrée de la nuit, le Sieur Lieutaud fut vu dans les rues allant, à ce qu'on disait, faire visite à quelques districts qu'il avait fait assembler. Il était suivi d'une cinquantaine de quidams portant, la plupart, l'épée au côté, & d'autres le sabre en baudrier. On observa que ce Commandant avait à son chapeau une marque distinctive. Les quidams qui le suivaient avaient aussi une marque distinctive au chapeau, mais différente de celle du Commandant. Ces quidams criaient à haute voix dans la rue St. Ferreol & la rue Sainte : *Vive notre Général ; à la lanterne Beausset, à la lanterne Blanc-Gilli, à la lanterne les Officiers municipaux.* Quand on proclame hautement l'assassinat contre ses Administrateurs, il me semble que l'exécution n'est pas loin, & que l'anarchie paraît à peu près déclarée. Cependant je ne doute point que le Sieur Lieutaud n'avait aucune part à cela, je veux croire même qu'il ne connaissait pas un seul de ces quidams. Quant aux marques distinctives qu'on remarquait depuis quelque temps, il y eut des plaintes d'un grand nombre de Citoyens qui exposèrent, que *ces marques suspectes ne pouvaient être utiles qu'à gens qui se proposent de faire un coup de main pour se reconnaître dans la mêlée d'un massacre ;* & deux jours après, une proclamation de la Municipalité défendit d'arborer désormais aucune marque de distinction, & à notre Commandant de faire convoquer des assemblées.

II . . . . . Le 13eme. vers sept heures du soir, des hommes mal vêtus & armés, sur le cours, voulurent bien accorder les honneurs de la brûlure & de la déchirure à quelques exemplaires de mon adresse à la Municipalité. On entendit que ces hommes disaient, en blasphémant, qu'on en ferait bientôt autant à ma maison & à moi. Quelques personnes m'ont dit de plus, que dans un café, cinq à six Messieurs, *gens comme il faut*, tout en jurant & maugréant *comme il ne faut pas*, avaient eu la cruauté de faire subir le supplice de la flagellation à un autre

exemplaire de cette adresse, & qu'ils pendirent & étranglèrent ensuite ce pauvre exemplaire tout écorché, jusqu'à ce que mort naturelle s'en fût ensuivie.

III. . . . . . . Le 14 au matin, le Chef du Bataillon N°. 1, s'étant transporté sur la place de Linche, essaya de soulever le peuple & le corps-de-garde qu'il haranguait, en disant, *que la Municipalité n'était rien, que le sieur Lieutaud, Commandant, était la seule autorité qu'il fallait reconnaitre, &c.* Cette extravagante proclamation d'un dictateur décida les Gardes Nationales du poste à renvoyer ce Chef de Bataillon avec le dernier mépris. L'indignation du peuple manqua d'un seul instant de lui coûter la vie. La Municipalité reçut contre lui un procès-verbal très-circonstancié; & quelques jours après, son Bataillon le cassa, à l'unanimité des voix. Observez, Citoyens, qu'à l'époque des désordres dont vous venez d'être témoins, M. de Sillery dénonçait à l'Assemblée Nationale des hommes stipendiés, qui préparaient un massacre dans les provinces méridionales du Royaume. Ainsi raprochez un peu des bons avis de M. de Sillery, les attentats commis depuis peu dans notre Ville, & vous verrez que les conspirateurs se tiennent par la main dans tout le Royaume.

IV. . . . . . Dans les entrefaites de ces belles actions, les conspirateurs ont redoublé leurs efforts à molester la classe précieuse des Artisans du service des Gardes Nationales. Je ne compte pas cette inutile parade du soir qui leur fait perdre une heure de travail. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour les exclure, parce que cette classe de Citoyens est la borne de résistance à leurs exécrables projets.

V. . . . . . . Un de ces jours, une nouvelle calomnie nous est venue par le Courrier. C'est le Ministre La Tour-du-Pin, qui a jugé à propos de dénoncer notre Municipalité, & dix-sept de nos Districts, d'avoir désobei aux ordres du Gouvernement, en retenant le Régiment de Vexin, averti de partir pour Monaco. Certainement le vœu de la Cité était que ce Régiment pût rester, en reconnaissance du patriotisme qu'il avait manifesté; mais ni la Municipalité, ni les Districts n'ont pas commis le délit de le retenir.

VI. . . . . . . Le 21, il y a eu continuation d'insultes à quelques corps-de-Garde ; une Patrouille a été assaillie de coups de pierre dans la nuit ; on a lestement viré de bord sur les coquins ; trois ont été saisis. Je ne dis pas que c'est l'ancienne faction Bournissac qui fait ces beaux exploits, mais tout le monde le sait.

VII. . . . . Le 22, un homme qui se dit piémontais, disait dans la boutique d'un perruquier, qu'on lui avait offert vingt-cinq louis pour assassiner notre Maire. Cet homme est maintenant dans les prisons. Les interrogats feront voir dans peu si c'est un fou, ou si le fait est vrai.

VIII. . . . . . . Le 23 au matin, le sieur Blanchard déjà cité, a honoré notre Ville d'une nouvelle production, intitulée : *Vision de Jean-Antoine Blanchard, ci-devant Officier Municipal, avec l'apparition & la résurrection de Bournissac & de sa suite.* L'honnête M. Blanchard, entièrement dévoué au déplorable sort des assassins, qui, depuis plus d'un mois, nous mettent en désolation par des conspirations & des émeutes dans les rues ; l'honnête M. Blanchard, dis-je, a voulu que la Municipalité sévissant contre les assassins publics, d'après les formes de la nouvelle Constitution, fût assimilée à l'infâme Bournissac, proscrivant dans les ténèbres de l'iniquité les Citoyens les plus irréprochables & reconnus aujourd'hui innocens par la publicité des procédures. Le sieur Blanchard désigne dans son songe les Officiers Municipaux & tous les Citoyens qui respectent l'ordre public, comme les enfans de ce Bournissac. Ce respectable M. Blanchard se désole de ce que les charges graves des dépositions ont commencé de balayer notre pavé de quelques uns de ces vauriens, qui ont tenté de massacrer & d'incendier. Il faut, selon M. Blanchard, ne pas violer la liberté des assassins. Il a fourni son petit effort pour exciter le peuple contre ses tribuns, en les comparant chacun d'eux à un scélérat ; & toutes ces bonnes actions de M Blanchard ont été faites pour le plus grand bien & la plus grande tranquilité de la Ville. Il est à craindre pour cet illustre

Citoyen, que, s'il fait un peu trop ſouvent de pareils ſonges, la juſtice ne les lui change quelque jour en de fâcheuſes réalités.

IX. . . . . . Enfin, dans cet effroyable cahos d'attentats & de ſéditions, on a mis & noté les harangues calomnieuſes, qui attirent le feu chez les perſonnes de la populace, qui ont paru les plus crédules & les plus ignorantes. On leur a dit que *l'Aſſemblée Patriotique avait demandé d'augmenter la viande, le pain & les légumes pour faire un impôt. Que les écrits qu'on faiſait en faveur de la Municipalité, ne tendaient qu'à mettre le déſordre dans la Ville. Que ces écrits arrêtaient le commerce, & empêchaient de faire venir du bled. Que les Auteurs de ces écrits ne ſe livraient à ce travail que pour s'enrichir, & qu'on devrait une bonne fois les exterminer avec tous les membres de cette Aſſemblée Patriotique.* Voilà ce qu'on ne ceſſe de dire pour ſoulever les gens bornés de la populace. Mais on s'eſt bien gardé de dire, qu'avant que les Citoyens, amis de l'ordre & de la ſubordination, euſſent encore rien écrit, le ſieur Lieutaud & ſes panagériſtes avaient déja fait pleuvoir une immenſité d'ouvrages inſidieux, qu'on a vendu tant qu'on a pû, & qu'on a diſtribué *gratis*, quand le public les a rejettés. On s'eſt bien gardé de dire que dans tous ces écrits, on cherchait à ſoulever le peuple contre ceux qu'on appellait de *prétendus patriotes*, qu'enſuite, des quidams courant les chantiers & les rues, avec ces feuilles à la main, expliquaient quels étaient ces *prétendus patriotes*, & par cette tournure adroite, faiſaient inſulter à leur gré tous les bons citoyens, en état d'éclairer le public. C'eſt ainſi que le digne Comte du Bauſſet & divers amis de la révolution ont eſſuyé les plus graves inſultes.

De tous ces miſérables pour-parlers, on a réſumé, comme on doit bien penſer, un petit lot pour moi. Il n'eſt ſorte de calomnies qu'on n'ait vomies contre ma perſonne; heureuſement les actions de ma vie me diſpenſent de me juſtifier. Si quelque choſe peut m'affecter pour un inſtant, c'eſt de voir que quel-

ques perſonnes honnêtes ayent donné jusqu'à un certain point dans le piège, & qu'elles ayent dit, *qu'à la vérité je voulais le bien de la Patrie, mais que je parlais trop clair.* Quelle bonhommie! je parle trop clair; mais ſi je parlais Turc, on ne m'entendrait pas; ſi je parlais myſtérieuſement, comme le ſieur Lieutaud & ſes panégyriſtes, on ne ſaurait plus diſcerner le parti de la vérité d'avec celui de l'impoſture. J'ai dû par conſéquent parler de manière à me faire entendre de tout le monde; & c'eſt ce qui me fait blâmer de quelques perſonnes véritablement incapables de mauvaiſe intention. Ah! graces au Ciel, un attrait plus puiſſant que celui de la louange des hommes guide ma plume, & trace la ligne de mon travail. C'eſt lui qui m'a fait regarder comme n'exiſtant pas pour moi, ni les diffamations, ni la rage des traîtres, ni les menaces des aſſaſſins; c'eſt lui qui m'inſpire le mépris que j'en fais, & la confiance que j'ai en la main inviſible qui juſqu'à ce moment m'a protégé; c'eſt en un mot cet attrait divin qui me fait braver tous les malfaiteurs de la terre, toute la force des enfers, & les invite d'agiter, tant qu'il leur plaira, les ſerpens de la calomnie, d'aiguiſer les poignards, je leur annonce que je n'en ſonnerai pas moins l'allarme, toutes les fois que je verrai la patrie en danger.

CONCLUSION.

Le grand but auquel doivent tendre les efforts de l'autorité & de tous les bons Citoyens, eſt de débarraſſer la ville des mauvais garnemens, à quelque prix que ce ſoit. Voici une idée des reſſources qu'ils trouvent dans les tripots des jeux; je la tiens d'une perſonne très-recommandable, qui m'a cité un de ſes parens ruiné, depuis peu, de tous ſes biens au jeu *de belle.* On compte vingt-deux maiſons, où l'on joue ce jeu infernal, à toute outrance. La perſonne en queſtion en fréquentait ſeize, où elle avait remarqué que le droit de l'aſſiète rend par ſoirée, depuis quatre cens juſqu'à ſix cens francs; c'eſt là le profit du Maître. De cette ſomme, on prélève cin-

quante écus pour les protecteurs qui garantissent des visites, ce qui fait cent louis chaque soir, entre les seize maisons, & dans l'année, huit cens soixante-seize mille livres. Ajoutez à ce produit le produit inconnu des autres tripots, ce que peuvent donner les gens qui tiennent les mauvais lieux, vous trouverez peut-être que les protecteurs reçoivent dans l'année plus de douze cens mille livres. Voyez que de richesses fournit l'iniquité, tandis que des milliers de pauvres familles meurent de faim. Un Lieutenant général de police à Paris s'était fait une fortune de monarque à ce commerce. Si l'on considère ensuite la facilité que tous les vauriens ont d'emprunter des protecteurs à l'usure de trois francs par louis, on pourra se faire un certain apperçu des sommes qui en entretiennent un si grand nombre : n'oublions pas que c'est à eux qu'on s'adresse dans tout le Royaume, quand on veut tenter une contre-révolution. Certes, en voilà bien assez pour liguer tous les honnêtes gens contre les tripots. Les riches bien nés la réclament cette ligue, afin de dormir en sécurité ; les pauvres la demandent pour vivre en paix. C'est aux visites journalières des Gardes nationales à remplir notre attente. Si, malgré ces dispositions salutaires que j'indique, on était assez mal-adroit pour injurier cet écrit, il est certain que ce serait quelqu'intéressé anonyme de ces brigandages ; & dans ce cas, je prierais les honnêtes gens de me venger, en lui répondant par la plaisanterie de Boileau.

Qui vous a pu plonger dans cette humeur chagrine ?
A-t-on par quelqu'édit réformé la cuisine ?

A cette réponse, le calomniateur serait à coup sûr interdit, la querelle n'aurait pas de suites fâcheuses, & la sécurité générale ferait revenir le bonheur dans nos foyers.

B L A N C - G I L L I
Administrateur au Département des Bouches du Rhône.

Marseille, ce 24 Septembre 1790.